## VOUS VENEZ D'ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES ?

Le service d'accueil des urgences du CHU Félix Guyon vous prend en charge sans rendez-vous

**24h/24**
**7 jours/7**

## Nous joindre


1 allée des Opales Bellepierre
97400 SAINT-DENIS

0262 90 66 00

mfme.nord@chu-reunion.fr


RDV sur notre page sécurisée (via le site du CHU de La Réunion)

## Comment venir à la Maison des Femmes de la Mère et de l'Enfant ?

**Bus** : ligne 10 ou 12 à mi-chemin entre l'arrêt CHD et Ecole Normale

**Voiture** : le local se trouve à 100 m au-dessus de l'entrée du CHU

Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant
DE LA RÉUNION

CHU
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
LA RÉUNION

## Des professionnels à l'écoute des victimes de violences

AIDE

ACCOMPAGNEMENT

SOUTIEN

## Savoir reconnaître les violences

Les violences peuvent survenir au sein du couple, de la famille, dans les relations amicales, au travail, dans les institutions (école, collège, lycée, université, hôpital, associations sportives ...) ou dans l'espace public.

L'exploitation sexuelle (pornographie, prostitution), les mutilations sexuelles et les mariages forcés sont aussi des violences.

**Ceux qui commettent les violences sont les seuls responsables de leurs actes.**

Les violences peuvent prendre différentes formes :

- **Verbales** (insultes, cris...)
- **Psychologiques** (humiliations, menaces, surveillance des sorties, contrôle de l'habillage...)
- **Physiques** (coups, blessures, séquestrations, etc...)
- **Sexuelles** (attouchements, agressions, viols ....)
- **Matérielles** (interdiction de manger, de se soigner, de prendre une contraception...)
- **Economiques** (contrôle des moyens de paiements, des comptes bancaires, interdiction de travailler...)
- **Administratifs** (confiscation / destruction des papiers ...)
- **Numériques** (contrôle de téléphone, géolocalisation, cyberharcèlement, harcèlement téléphonique...)

**Toutes ces formes de violences sont punies par la loi.**

## La Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant vous accompagne

Pour en parler, poser des questions ou évoquer les conséquences de ces violences et être prise en charge.

L'hôpital de jour dédié aux violences vous propose un bilan de votre situation au regard des violences subies. Il met en place un projet de soins adapté au rythme de chaque femme / enfant accueilli.

- Prise en charge médico-psycho-sociale : gynécologues, sage-femme, psychologue, assistante sociale
- Soutien aux démarches légales: dépôt de plainte, accompagnement par des juristes, avocats, policiers, gendarmes
- Ateliers pour renforcer l'estime de soi
- Groupes de parole

**Que vous ayez subi des violences récemment ou il y a longtemps, nous vous accueillons.**